

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces et titulaires. — II N'est-on riche que pour soi ? — III Profession religieuse. — IV Ecole normale de filles à Montréal. — V Beau trait de charité. — VI La mort de Pie VI. — VII Un serviteur des fous. — VIII Le bureau des pauvres de Montréal. — IX Aux prières. — X A l'hôtel de France. — XI Œuvres de saint Thomas. — XII Prières des Quarante-Heures.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Mercredi, le 27.* — A 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 24 septembre

On annonce la fête de saint Michel (solennité remise au 2e dim. d'oct.) et celle du Saint-Rosaire, avec l'indulgence plénière *toties quoties* là où est établie canoniquement la confrérie du Saint-Rosaire et, dans le diocèse de Montréal, la collecte pour la fondation de séminaires dans les Indes, (dont l'annonce a été oubliée dans l'Ordo).

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 8 octobre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête des titulaires des Saints-Anges (Lachine), de Saint-François-d'Assise (Longue-Pointe), de Saint-Placide, de Saint-Bruno et de Saint-Émile.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires des Saints-Anges (Rouville), de Saint-François-d'Assise (Freligsburg) et de Saint-Michel (Rougemont).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire du Saint-Michel (Cathédrale).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Michel (Vaudreuil).

J. S.

N'EST-ON RICHE QUE POUR SOI ?

RA richesse ! quel fardeau ! quel péril ! quelle responsabilité ! Dans un temps où le pauvre, humilié, soumis, docile, n'avait, en quelque sorte, à son service, que sa plainte — qu'il poussait quelquefois en vain — il était séant de ne parler jamais que des devoirs de la richesse. Cela a été fait, avec une impérisable magnificence, par le plus grand maître de la parole humaine qui ait existé depuis Platon, par Bossuet, dans son discours sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise, que je vous engage à relire, au moins une fois, chaque année.

Aujourd'hui, le pauvre n'est pas un humilié, un opprimé ; il est presque le maître de la cité, il prétend la dominer ; il ne demande plus, il menace ; il n'exprime pas seulement le désir impérieux et impétueux d'avoir la richesse, il ne cache pas sa rage de ne l'avoir pas, il annonce sa volonté de s'en emparer par les violences de la force, et au moins par les artifices subtils de la loi ; dans un temps pareil, on serait tenté de ne parler que des devoirs de la pauvreté. Mais ceux qui, ne cédant pas aux réactions d'un jour, restent les yeux fixés sur la vérité immuable, ne sacrifient pas les uns aux autres, car ils sont également sacrés ; je dirai plus : ils se complètent, et c'est de leur accomplissement que résulte l'harmonie sociale.

Rendons-nous bien compte du rôle de la richesse dans une société. A une époque où la science sociale n'existait pas encore, où les faits économiques n'avaient pas encore été observés, les Docteurs de l'Eglise, ne s'inspirant que de données ou d'inductions purement théologiques, ont posé une grande loi : le véritable maître de la richesse, c'est Dieu ; le riche sur la terre n'en est que le dépositaire, l'économe, le distributeur ; tout ce qui excède ce qui est indispensable à sa propre existence et à celle de sa famille constitue un superflu, superflu qui est, au sens propre du mot, propriété du pauvre.

Ce que la science théologique avait établi comme un principe de l'enseignement divin, a été réduit à l'état de démonstration mathématique par la science économique. L'Eglise avait dit au riche : « Fais-toi le distributeur de la richesse au profit du pauvre. » La science a démontré que le riche ne peut être qu'un distributeur au profit du pauvre ; le voulait-il, il ne pourrait pas être autre chose ; qu'il soit bon ou qu'il soit mauvais, qu'il y consente ou qu'il s'y

refuse, il est ins
damné à l'être.

Et, en effet, ré

Le riche n'est
et une Nuits, qui
ment orné, qui e
fait frapper ses lir
tion, il les déper
dépense pas lui-m
dépenser pour lui
qu'on a et le donn
de prix d'acquisiti
De telle sorte qu
beaucoup. Plus il
de travail, de sal
économique sanctio
plus, elle la justif

Toute richesse,
spoliation, qu'il fat
sède ou du moins
soit, ne crée pas la
elle ne serait pas pl
pourrait écrire, et
mais ni les mains ni
tent.

Entre l'entreprise
pas dans les bras, g
cerveaux des direc
déséquilibré. Le ric
au détriment du p
est de la lui distribu

La liberté de dé
sité de la richesse, n
théologie et la scienc

La loi théologiqu
dont tu dépenses n'
prodigalités, les vic
et en te corrompant
entraînerait la ruine
vera un soulagement

refuse, il est institué par Dieu pour être distributeur ; il est condamné à l'être.

Et, en effet, réfléchissez un instant :

Le riche n'est pas ce personnage fantastique des contes des Mille et une Nuits, qui entasse ses lingots dans un édifice merveilleusement orné, qui en repaît ses regards, les respire, s'en engraisse. Il fait frapper ses lingots d'or à la Monnaie, il les jette dans la circulation, il les dépense ou il les place ; c'est-à-dire que, quand il ne les dépense pas lui-même, il charge d'autres plus industriels de les dépenser pour lui. Or, qu'est-ce que dépenser ? C'est prendre ce qu'on a et le donner à celui qui n'a pas. C'est, sous forme de salaires, de prix d'acquisition ou de location, distribuer ce que l'on possède. De telle sorte qu'il ne faut pas faire un grief au riche de dépenser beaucoup. Plus il dépense, plus il remplit son devoir ; plus il crée de travail, de salaire, de profit, plus il restreint la pauvreté. La loi économique sanctionne, vérifie, contrôle la loi évangélique ; elle fait plus, elle la justifie.

Toute richesse, à l'exception des fortunes de vol, de rapine et de spoliation, qu'il faut maudire, a été une création de celui qui la possède ou du moins de celui dont il a hérité. Le travailleur, quel qu'il soit, ne crée pas la richesse. Certainement il y contribue. Sans lui, elle ne serait pas plus constituée que sans les mains le cerveau ne pourrait écrire, et sans la langue énoncer la pensée qu'il a conçue ; mais ni les mains ni la langue n'ont créé la pensée qu'elles manifestent.

Entre l'entreprise qui réussit et celle qui échoue, la différence n'est pas dans les bras, généralement d'égale valeur ; elle est entre les cerveaux des directeurs : l'un actif, pondéré, et l'autre faible ou déséquilibré. Le riche a donc créé sa richesse, et il ne l'a pas créée au détriment du pauvre, puisque le seul usage qu'il en puisse faire est de la lui distribuer.

La liberté de dépenser, c'est-à-dire de distribuer, devoir et nécessité de la richesse, ne subit que deux restrictions, sur lesquelles la théologie et la science sociale s'accordent.

La loi théologique dit au riche : « Dépense, soit ! mais la manière dont tu dépenses n'est pas indifférente ; un luxe désordonné, les prodigalités, les vices profitent aux pauvres, mais en le corrompant et en te corrompant toi-même ; évite toute dépense immorale qui entraînerait la ruine de ton âme, de celle du malheureux qui y trouvera un soulagement matériel. »

L'économie politique, de son côté, dit : « Que la dépense soit productive, c'est-à-dire qu'elle ne tombe pas inutilement sur la terre, ne laissant rien après elle, qu'elle soit le grain qui se reproduira en moisson nouvelle. »

La théologie et la science sociale, d'accord encore cette fois, ne considèrent pas le devoir de la richesse accompli quand elle a dépensé moralement et productivement ; il est des malheureux auxquels il ne sert de rien d'offrir du travail, parce que leurs bras fourbus, pour avoir pendant une longue vie remué la terre ou la machine, n'ont plus de forces. Il en est d'autres dont les charges sont plus accablantes que la bonne volonté.

Que peut faire une femme privée de son mari, sans appui, ayant des enfants jeunes à entretenir et à élever ? Il y a encore les infirmes, condamnés à languir dans l'immobilité et l'impuissance. Peut-on les laisser périr ? Non ! non ! il ne suffit donc pas, ô riche, que tu dépenses (moralement et productivement), que tu crées du travail, que tu augmentes la richesse générale ; tu n'es pas quitte de tes devoirs pour cela. Il faut qu'à côté de ton budget ordinaire, tu formes le budget de la charité, de la pitié, de l'aumône !

Nous nous occupons tous à amasser la dot de nos filles ou les héritages de nos enfants ; ne négligeons pas de préparer la dot et l'héritage de l'infortune. Dans les Etats Pontificaux, tout testament qui ne contenait pas un legs au profit des pauvres était déclaré nul. Appliquons-nous à nous-mêmes cette admirable règle.

Emile OLIVIER, de l'Académie française.

PROFESSION RELIGIEUSE

A l'Hôpital-Général de Montréal, le 16 du courant, M. le chanoine Archangeault, a admis à la profession religieuse les sœurs Bédard, Saint-Guillaume ; Denault, Leblanc, Sainte-Julie ; Moreau-Gaudreau, Weekes.

La messe a été dite par M. Buhier, P. S. S., et le sermon a été donné par M. le chanoine Archangeault.

Be

Q'EST le ma
ture de l
Pour tout ren
des études, Cong
tiste, Montréal.

BEAU

SOUS la sig
l'excellen
beau trait de cha
La bonté et la
étaient proverbis
son dernier sou ;
tait rien pour s'h
Un jour, sir L.
voir paraître dan
portait, que c'était
les mains et lui e
chez un tailleur,
il avait perdu le p
sort et sur le résu
vingt-cinq louis e
ne pas en parler à
toujours. Morin av
des explications M
mentir, il finit pa
manda, malgré l'e
décidé, cette fois, à
il lui fit faire un l

Ecole normale de filles

A Montréal

C'EST le mardi, 3 octobre prochain, qu'aura lieu l'ouverture de l'Ecole normale de filles à Montréal.

Pour tout renseignements, s'adresser à la maîtresse générale des études, Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

BEAU TRAIT DE CHARITE

S'OUS la signature de M. L.- O. David, nous trouvons, dans l'excellente revue intitulée : *Recherches historiques*, un beau trait de charité :

La bonté et la charité de l'honorable Auguste-Norbert Morin étaient proverbiales, il donnait tout aux pauvres, tout jusqu'à son dernier sou ; de sorte que, sa pension payée, il ne lui restait rien pour s'habiller.

Un jour, sir L.- H. Lafontaine lui dit qu'il ne voulait plus le voir paraître dans les rues avec l'accoutrement bizarre qu'il portait, que c'était un *scandale*. Il lui mit vingt-cinq louis dans les mains et lui enjoignit d'aller s'habiller. M. Morin s'en allait chez un tailleur, lorsqu'il rencontra un client malheureux dont il avait perdu le procès ; le client l'attendrit tellement sur son sort et sur le résultat de ce procès que M. Morin lui mit les vingt-cinq louis entre les mains, en lui recommandant bien de ne pas en parler à M. Lafontaine. Mais M. Lafontaine, voyant toujours Morin avec la même *toilette*, se décida à lui demander des explications. M. Morin hésita un moment, mais, ne pouvant mentir, il finit par raconter l'affaire. M. Lafontaine le gourmanda, malgré l'envie de rire qu'il avait, et lui dit qu'il était décidé, cette fois, à l'emporter. Il l'emmena chez un tailleur et il lui fit faire un habillement complet.

USE

M. le chanoine
sœurs Bédard,
oreau-Gaudreau,

le sermon a été

LA MORT DE PIE VI



ANNIVERSAIRE séculaire de la mort du saint pape Pie VI vient d'être solennellement célébré dans la cathédrale de Valence.

A cette occasion, voici en quels termes Mgr Cotton raconte le séjour à Valence et la mort de l'immortel pontife :

« Les menaces et les mesures vexatoires n'empêchaient pas les fidèles d'aller porter au Saint-Père l'hommage de leur vénération filiale et d'en rapporter de fortifiantes bénédictions. Les uns étaient introduits par des parents et des amis, officiers ou soldats de garde ; les autres se glissaient furtivement et trompaient la vigilance des géôliers. Certains personnages notables obtenaient même des permissions écrites des autorités révolutionnaires, toujours complaisantes pour les forts et inexorables pour les faibles, en vertu de la sainte égalité.

« Trente-deux prêtres étaient détenus dans le couvent des Cordeliers ; il leur était interdit d'entrer en communication avec le Pape et les personnes de sa suite ; ils ne devaient pas même sortir de la cour de leur prison, quand le Saint-Père apparaissait sur la terrasse de l'hôtel du gouvernement. Ces bons prêtres trouvaient le moyen de lui faire parvenir l'hommage de leur vénération en chantant des poésies qu'ils composaient en son honneur.

« Un jour qu'on lui faisait faire dans sa chaise roulante sa promenade sur la terrasse de la citadelle, quelques voix de femmes, toutes tremblantes de larmes, frappèrent son oreille. Il s'arrêta et écouta avec émotion. C'était des religieuses du Saint-Sacrement qui, ne pouvant arriver jusqu'à lui, trouvaient le moyen de faire parvenir ainsi jusqu'à son cœur la filiale expression de leurs vœux et de leurs prières.

« Cependant, l'armée austro-russe s'avavançait rapidement vers la frontière française, et le Directoire, craignant de se voir ravir l'illustre prisonnier, décréta le transfert du Pape de Valence à Dijon. Il y avait lieu de redouter pour le Saint-Père une émotion fatale quand il apprendrait cette nouvelle. Mais sa force morale l'élevait au-dessus de cette épreuve : « Il arrivera ce qu'il

« plaira à Dieu
« permettraient
Toutefois, dans
le jour fixé
le docteur Bl
gence que de
ordonna le p
la Providence
nouveau.

« La santé d
Il ne se faisait
attendait sans
recevoir. Si
personne et d
s'étendaient p
« doute, disai
« davantage :
« peuple, l'Egl
« mente ; en q
« Non loin
petite chapelle
là qu'il allait
consolation. T
duire chaque
grande partie
vinrent les der
et plus d'une
laquelle ses fo
même, on l'en
dentes supplic

« Malgré l'ai
voulut faire av
vaine préparat
le brisa, et le
dont on eu gra
restèrent engo
que son corps
était rentré en
sérénité.

« plaira à Dieu, répondit-il. J'espérais, cependant, qu'ils me
 « permettraient de mourir ici. Que la volonté de Dieu soit faite ! »
 Toutefois, dans le court intervalle de temps qui s'écoula avant
 le jour fixé pour le départ, la maladie fit des progrès rapides ;
 le docteur Blein, qui soignait le Pape avec autant d'intelli-
 gence que de dévouement, déclara que l'état était grave et
 ordonna le plus complet repos. Le départ dut être ajourné, et
 la Providence ne permit pas qu'il put en être question de
 nouveau.

« La santé du Saint-Père allait s'affaiblissant de jour en jour.
 Il ne se faisait aucune illusion sur sa mort prochaine ; mais il
 attendait sans trouble et sans crainte, et se préparait à la bien
 recevoir. Si son esprit était préoccupé, ce n'était point de sa
 personne et de sa vie ; ses pensées s'élevaient plus haut et
 s'étendaient plus loin. « Mes souffrances sont grandes, sans
 « doute, disait-il, mais les peines de mon cœur le sont bien
 « davantage : les cardinaux, les évêques dispersés, Rome, mon
 « peuple, l'Eglise, l'Eglise ! Voilà ce qui, nuit et jour, me tour-
 « mente ; en quel état vais-je les laisser ? »

« Non loin de l'appartement qu'il occupait se trouvait une
 petite chapelle où la sainte Eucharistie était conservée : c'est
 là qu'il allait porter ses sollicitudes et chercher la force et la
 consolation. Tant que ses forces le lui permirent, il s'y fit con-
 duire chaque matin pour y entendre deux messes, et la plus
 grande partie de sa journée était consacrée à la prière. Quand
 vinrent les derniers jours de sa vie, sa prière était continue,
 et plus d'une fois, son confesseur dut modérer un ferveur à
 laquelle ses forces ne pouvaient plus suffire. Pendant la nuit
 même, on l'entendait converser avec Dieu et lui adresser d'ar-
 dentes supplications.

« Malgré l'affaissement qui s'accroissait d'heure en heure, il
 voulut faire avec les prélats et les personnes de sa suite la neu-
 vaine préparatoire à la fête de l'Assomption. Ce dernier effort
 le brisa, et le lendemain, il fut pris d'un sommeil léthargique
 dont on eut grand peine à le retirer. Ses facultés intellectuelles
 restèrent engourdies pendant quelques jours ; mais à mesure
 que son corps s'affaiblissait, son âme se réveillait, et, le 26, il
 était rentré en pleine possession de sa lucidité d'esprit et de sa
 sérénité.

« Le 27, sentant ses forces épuisées, il se confessa et se prépara à recevoir le saint viatique. Il se fit revêtir de son rochet, de sa mozette et de son étole, et à la vue du Très Saint-Sacrement, il s'inclina profondément et adora en silence son Sauveur et son Dieu. Pendant qu'on lisait à côté de lui la profession de foi de Pie IV, il la récitait tout bas donnant, à chaque phrase, des signes d'assentiment. Puis, à la fin, il étendit sa main sur le livre des évangiles et prononça distinctement les paroles liturgiques : « Ainsi Dieu me vienne en aide et les saints évangiles de Dieu. »

« Au moment où Mgr Spina élevait la sainte hostie sur la tête inclinée de Pie VI, on remarqua le mouvement de ses lèvres et on l'entendit prier. Voici sa prière telle que nous l'a conservée Nodari, l'un des historiens de sa captivité : « Seigneur « Jésus-Christ, vous voyez devant vous le pasteur du troupeau « catholique, il est exilé et il va mourir. Père très clément, « doux Sauveur, donnez le plus ample pardon à tous ses ennemis et à tous ses persécuteurs. Rétablissez à Rome la chaire « et le trône de S. Pierre ; rendez la paix à l'Europe, mais sur- « tout la religion à la France qui m'est si chère et qui a tou- « jours si bien mérité de l'Eglise. »

« Qui pourrait dire les saintes ardeurs de cette âme si étroitement unie à Jésus crucifié, s'oubliant elle-même pour ne penser, en ce moment solennel, qu'à l'Eglise et à la France ! Son confesseur, resté près de lui pour lui suggérer quelques pieuses aspirations, est muet d'admiration et pénétré d'édification en présence de la ferveur du Saint-Père et des sentiments admirables que le Dieu de l'Eucharistie inspire à ce cœur qui va cesser de battre. Rien, désormais, n'arrêtera ses élans jusqu'au dernier soupir.

« Ce moment solennel approche, et, le 28 août, on propose à l'auguste malade de recevoir l'Extrême-Onction. Il accueille cette nouvelle avec un doux sourire ; c'est pour lui l'annonce de la délivrance. Mgr Spina, dans son émotion, commence avec quelque hâte la récitation des dernières prières. Le Saint-Père lui fait signe, de la main, de les réciter plus lentement, afin de pouvoir mieux s'y associer et de ne rien perdre des sanctifiantes pensées qu'elles expriment.

« La cérémonie terminée, il s'appuie sur l'épaule du serviteur

le plus rapproché et témoigné un dé et leur donne s c'était le dernie enfants.

« Après cette Dieu et ne song Il garda consta chait souvent d reposait son re couronné d'épin lit. Il répétait qui répondait le ponction, d'aba. Seigneur, selon « Des profondeu Seigneur, exauce ô mon Dieu, mèn espéré en vous, S confesseur, afin gnage de cette ch veur et qui nou demander s'il par il, je leur pardon à Mgr Spina : « F donner à mes p pardonne moi-mé

« Ainsi se pass s'était notablemen l'usage de la paro spasme violent, échapper le crucif fini. Mais le méde le cœur battait en légère secousse : les liens qui l'attach libre et joyeuse l'éternelle paix.

le plus rapproché de lui, comme pour se soulever, serre affectueusement et fortement la main de tous ceux qui lui ont témoigné un dévouement si constamment fidèle dans le malheur, et leur donne sa triple bénédiction. Tous fondaient en larmes : c'était le dernier adieu d'un père aimé qui va quitter ses enfants.

« Après cette scène émouvante, Pie VI tourna son âme vers Dieu et ne songea plus qu'à se préparer à paraître devant Lui. Il garda constamment dans ses mains le crucifix qu'il approchait souvent de ses lèvres et baisait avec amour ; ou bien il reposait son regard plein de confiance sur l'image du Christ couronné d'épines qu'une main pieuse avait placée près de son lit. Il répétait fréquemment les paroles de la Sainte-Ecriture qui répondait le mieux à ses sentiments d'humilité, de componction, d'abandon et de confiance. « Ayez pitié de moi, Seigneur, selon l'étendue de votre miséricorde infinie. » — « Des profondeurs de ma misère j'ai crié vers vous, Seigneur ; Seigneur, exaucez ma prière. » — « Purifiez-moi de mes fautes, ô mon Dieu, même de celles que je ne connais pas. » — « J'ai espéré en vous, Seigneur, mon espoir ne sera pas trompé. » Son confesseur, afin de provoquer, de sa part, un nouveau témoignage de cette charité qui nous rend semblables au divin Sauveur et qui nous assure la miséricorde divine, crut devoir lui demander s'il pardonnait à ses persécuteurs. « Oh oui, répondit-il, je leur pardonne de tout mon cœur. » Un instant après, il dit à Mgr Spina : « Recommandez bien à mon successeur de pardonner à mes persécuteurs et à la France comme je leur pardonne moi-même. »

« Ainsi se passa la journée du 28. Cependant l'oppression s'était notablement aggravée et avait enlevé au Saint-Père l'usage de la parole. Son cœur, néanmoins, priait toujours. Un spasme violent, pendant lequel ses mains roidies laissèrent échapper le crucifix, fit croire à son entourage que tout était fini. Mais le médecin put constater que le sang circulait et que le cœur battait encore. Peu de temps après, il se produisit une légère secousse : c'était le dernier effort de l'âme pour briser les liens qui l'attachaient à son corps. Elle venait de s'envoler libre et joyeuse vers les régions de la pleine lumière et de l'éternelle paix.

« Partez, âme d'un saint Pontife, montez vers le trône de Celui qui a promis le royaume du ciel à ceux qui ont souffert persécution pour la justice ! Partez, père tendre et secourable, et recevez les dons de la miséricorde réservés à ceux qui comme vous ont été miséricordieux ! Vous qui avez eu faim et soif de la justice et qui avez donné votre vie pour elle, désaltérez votre cœur au torrent inépuisable des pures voluptés, rassasiez votre âme dans la contemplation de la vérité éternelle et sans voiles. Mais n'oubliez pas ceux qui subissent encore la dure captivité du vice et de l'erreur. Obtenez de Dieu pour l'Église et pour la France, qui vous furent si chères, la délivrance des maux qui les accablent et la sainte liberté des enfants de Dieu... »

UN SERVITEUR DES FOUS

UN journal antireligieux, *l'Etoile belge*, rend hommage au noble dévouement de la Congrégation des Frères de la Charité qui, fondée il y a moins d'un siècle, soigne, en Belgique seulement, près de quatre mille fous, presque tous indigents. D'autres établissements, desservis par les mêmes religieux, existent en Angleterre, en Irlande et au Canada.

Le doyen du personnel actif de la Congrégation est le Frère Maximilien, âgé de quatre-vingt-un ans, et qui compte, à l'établissement de Gand, cinquante-quatre années de service dans le même quartier.

Et voici ce que le journal antireligieux dit de cet admirable serviteur des pauvres fous :

« Ses jambes sont restées marbrées de bleu, à force d'avoir reçu des coups de pied ; et les contusions graves, même les blessures assez sérieuses, ne lui ont pas été épargnées au cours de sa longue carrière. Tout ce qu'il demande, c'est qu'on ne le pensionne pas, qu'on ne le sépare jamais de ses chers fous, au milieu desquels il veut mourir. Il a organisé un corps de musique au sein de son petit monde, et, à l'aide de quelques vieux uniformes, une compagnie de gardes civiques dont tous les membres sont aliénés, ce qui ne les empêche pas de manœuvrer comme de vrais soldats le dimanche. »

Où trouvera-t-on, en dehors de la religion catholique, de pareils dévouements, d'aussi admirables héroïsmes ?

LE BU

E 8 a
l'ou
Qué

Cependant l
vent que le bu
1698. Voici le

« Le premie
gnie de Jésus,
Evêque de Qu
de son diocèse,
arrêt du Consei
dernier, et suiv
sieurs les direct
a fait un sermor

« Et ce jour,
ment du bureau
chambre de mo
de Messire Fran
de Saint-Sulpic
vicaire de mon
Marie, et M. de
dite paroisse ; d
M. le marquis C
chambault, proc
Montréal, et lieu
Pierre Lamoure
ville, d'Anthoin
la dite juridictic

1o Que les sie
du bureau.

2o Qu'on prie
faire la première
hommes pour fai
paroisse de cette v

LE BUREAU DES PAUVRES DE MONTREAL

PAGE D'HISTOIRE

LE 8 avril 1688, un arrêt du Conseil Souverain ordonnait l'ouverture de bureaux des pauvres dans les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Cependant les documents conservés au greffe de Montréal prouvent que le bureau des pauvres de cette ville ne fut ouvert qu'en 1698. Voici le texte du procès-verbal de l'assemblée d'ouverture :

« Le premier juin 1698, le révérend père LeBlanc, de la Compagnie de Jésus, envoyé par Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Québec pour prêcher, et commencer, dans les paroisses de son diocèse, l'établissement des bureaux des pauvres ordonné par arrêt du Conseil Souverain du 8 avril 1688, et renouvelé le 22 février dernier, et suivant la lettre circulaire de Monseigneur, et de Messieurs les directeurs du bureau de Québec, le tout ci-dessus transcrit, a fait un sermon sur le sujet.

« Et ce jour, troisième des dits mois et an, l'assemblée d'établissement du bureau des pauvres de cette ville de Ville-Marie, dans la chambre de mon dit Seigneur Evêque, et en sa présence, et en celle de Messire François Dollier de Casson, un des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, supérieur du dit séminaire et grand vicaire de mon dit Seigneur, et curé de la paroisse du dit Ville-Marie, et M. de Breslay, prêtre faisant les fonctions curiales de la dite paroisse ; de M. Caillé, prêtre, et du révérend père Leblanc, de M. le marquis Crisafy, lieutenant du roy en cette ville, de M. Deschambault, procureur du roy de la juridiction royale de l'Isle de Montréal, et lieutenant-général, etc., des sieurs Jacques Le Ber et Pierre Lamoureux de St-Germain, marchands bourgeois de cette ville, d'Anthoine Adhémar de St-Martin, greffier et notaire royal de la dite juridiction, dans laquelle assemblée a été arrêté :

1o Que les sieurs Le Ber, Lamoureux et Adhémar seront directeurs du bureau.

2o Qu'on priera Mme de Maricour, et Melle de Repentigny pour faire la première quête dans cette ville et les faubourgs, et des hommes pour faire la quête de la campagne, dans les limites de la paroisse de cette ville.

3o Que les assemblées se tiendront au séminaire, tous les lundis, à deux heures, p. m. »

On tenait soigneusement les minutes de ces assemblées. En les lisant, on croit assister à une conférence de Saint-Vincent de Paul. On s'y occupait de placer à l'Hôpital les malades pauvres, ou de les faire conduire chez des parents plus aisés.

On considérait comme un devoir de placer les enfants des pauvres en apprentissage pour leur apprendre à travailler.

On donnait à une veuve quinze livres et trois minots de blé ; des souliers à un vieillard ; un pain de douze livres tous les quinze jours à une pauvre femme ; deux aunes et un quart de carisé à une autre ; etc., etc.

Le 9 décembre 1698, on décida de faire une seconde quête pour les pauvres.

Mme Juchereau de Saint-Denis et Mme d'Argenteuil furent priées de la faire dans la ville et les faubourgs. Les sieurs Dupré et La Morille se chargèrent de la faire du côté de Lachine, de la rivière Saint-Pierre et jusqu'aux limites de cette paroisse. Les sieurs Pothier et Prudhomme, depuis le faubourg de Notre-Dame de Bonsecours jusqu'à Julien Blais inclusivement, et le sieur Saint-Germain à la Montagne.

Nous trouvons dans ces petits détails la preuve que les citoyens les plus nobles du temps payaient de leur personne, et prenaient part à la direction des bureaux des pauvres, faisaient les quêtes pour eux et visitaient leurs familles. Les noms des dames et messieurs que nous venons de transcrire sont tous de grands noms historiques qu'on est heureux de rencontrer ici accolés aux œuvres de charité, mais illustrés dans d'autres sphères d'action.

C'est un exemple que nous offrons à la méditation de nos concitoyens d'aujourd'hui.

RAPHAEL BELLEMARE.

AUX PRIERES

Sr Saint-Daniel, née Catherine-Cécilia Murphy, des Sœurs de Miséricorde, décédée à Montréal.

Melle Hermine Beaudry, décédée à Saint-Alexis.

Melle Emméline Marien, décédée à Montréal.



NE p
d'ur
qu
vieillards. La
fois, puis une
convives arriv
à la bouttonniè
toilette. Tant
de contrariété
roula sur un s
villes d'eaux.

J'achève ma
sine. Il est tem
troisième quêt
je vous assure.
médecin, les d
ter un renouve
un Crésus, et o
Convenez que

— Moi, disai
voirs, les patr
une cotisation ;
sent tranquille.

— Je trouve é
baigneurs : cha
pauvres de sa ré
dent, dans ces d

— Aoh ! Yes
tons différents, t

— Et vous, to
un jeune lieuten
que chacun doit
une vraie... Bah

— C'est l'impré
sont les résultats

— Je sais, je sa

A L'HOTEL DE FRANCE

NE pancarte, mise ce jour-là dans la salle à manger d'un des plus grands hôtels de..., annonçant que la quête serait faite à l'issue du repas pour l'œuvre des vieillards. La cloche du dîner tinte bruyamment une première fois, puis une seconde, appelant les retardataires ; et bientôt les convives arrivèrent empressés, joyeux : les hommes, une fleur à la boutonnière ; les femmes, charmantes dans leur vaporeuse toilette. Tant que dura le premier service, il y eut une ombre de contrariété sur le front des baigneurs, et la conversation roula sur un sujet unique : l'exploitation de l'étranger dans les villes d'eaux.

J'achève ma saison demain, disait une jeune femme à sa voisine. Il est temps ! Croiriez-vous, chère madame, que c'est la troisième quête depuis mon arrivée ? Je suis à court d'argent, je vous assure... L'hôtel horriblement cher, le traitement, le médecin, les domestiques, les souvenirs à emporter, sans compter un renouvellement obligé de toilette. Il y a de quoi ruiner un Crésus, et on ajoute encore l'étalage des misères du pays ! Convenez que c'est désolant !

— Moi, disait un gros monsieur, j'admets les asiles, les ouvroirs, les patronages ; et de bon cœur, chaque année, je donne une cotisation ; mais après cela, que les bonnes Sœurs me laissent tranquille.

— Je trouve étrange, ajoutait un autre, ces quêtes auprès des baigneurs : chacun soutient à sa façon, et selon ses moyens, les pauvres de sa résidence habituelle ; il y a un abus, c'est évident, dans ces demandes de secours pour les inconnus.

— Aoh ! Yes !... abus ! répétait une troupe d'Anglais sur des tons différents, toujours nous avoât à donner argent, et nous...

— Et vous, toujours aimer le garder pour vous ! murmure un jeune lieutenant de chasseurs. Eh bien ! moi, je suis d'avis que chacun doit donner ce qu'il peut dès qu'il y a une misère, une vraie... Bah ! on jette son obole.

— C'est l'imprévoyance, monsieur ; beaucoup de ces misères sont les résultats du vice.

— Je sais, je sais, mais dans la vie il y en a aussi qui travail-

lent sans arriver à de bons résultats. Toujours deux camps dans ce monde : les veinards et ceux qui ne le sont pas ! n'est-ce pas, monsieur ? dit-il à son voisin de droite.

Le voisin, grand, maigre, jaune, raide, — un professeur, — s'était jusque-là renfermé dans un mutisme absolu. Ainsi interpellé, il répondit sèchement : « Vous demandez mon avis, monsieur ?... Je crois qu'avec une volonté énergique on parvient toujours au but qu'on veut atteindre. Quant aux œuvres, je les trouve inutiles. Ce sont des repaires de fainéants et de fainéantes à commencer par ceux et celles qui les dirigent. »

L'officier allait répondre ; un Dominicain ne lui en laissa pas le temps : « Je souhaite, monsieur, dit-il d'une voix grave et bien timbrée, qu'un jour vous n'ayez pas besoin de ces fainéants-là. »

A ce moment, la conversation changea brusquement de sujet... La porte s'ouvrit, livrant passage à deux Petites Sœurs des Pauvres. L'une âgée, grande, les joues pâles, s'avancait modestement, mais sans timidité, et sa contenance ne trahissait aucun embarras en passant d'un côté de la table, pour présenter aux baigneurs, son plateau d'argent. L'autre, petite, mince, charmante sous son bonnet recouvert du capuchon, avait au contraire ses joues couvertes d'une vive rougeur ; et ses grands yeux obstinément baissés sous tous les regards curieux qui la suivaient, le tremblement de ses mains, attestaient son émotion. Les porte-monnaie s'ouvrirent rapidement, et tous ces étrangers, hostiles à la quête une demie-heure auparavant, cherchèrent, sans hésiter pièce blanche ou pièce d'or, pour la mettre dans le plat qu'on leur tendait au nom de Dieu et des pauvres.

Les Petites Sœurs allaient toujours, chacune de leur côté, le long de la grande table remerciant les donateurs ; et la plus timide reprenait peu à peu courage... On se montrait bienveillant avec plus ou moins de générosité : le plat devenait lourd, la moisson pour les *vieux* serait abondante, quel bonheur !

Soudain, elle tressaillit... Le professeur venait de poser *un sou* dans le plat et disait ces mots, au milieu du silence général :

« C'est assez pour des fainéantes et des ivrognes, car vous buvez, on le divine à votre teint. »

La Petite Sœur devint plus rouge encore ; elle n'osa lever

les yeux sur l'incident monté à elle répondit : «

Puis elle passa. Il se leva, très étonné.

« Chère Petite Sœur, bien de ne pouvoir lez-vous me parler.

Elle inclina la tête. « Merci pour l'attention de vos bons génies. »

Et après s'être penchée vers la femme de son voisin.

Les baigneurs si différentes... Lui-même restait une douceur croquer l'homme. Cependant

« O Merci ! lui dit-il — Elève d'Arcade »

Les Petites Sœurs à la table : la quête émise des deux mains tendues

quelques pas dans le plat, et, au passage, croquer l'action du jeune homme.

La sympathie pour les Petites Sœurs

Au milieu de la foule... Le professeur

« On vient de me donner une haute et ferme, je vous prie spécialement que

Et, en achevant de donner cent francs.

La Petite Sœur remercia.

les yeux sur l'insulteur, de peur qu'il ne vit une larme subitement montée à ses paupières. Doucement, avec une grâce infinie, elle répondit : « Merci, monsieur. »

Puis elle passa à la personne suivante : c'était le jeune officier Il se leva, très ému, mettant sa pièce d'or sur la sou de son voisin.

« Chère Petite-Sœur, dit-il d'une voix vibrante, je regrette bien de ne pouvoir donner davantage pour vos *bons vieux*, voulez-vous me permettre de vous serrer la main ? »

Elle inclina la tête et lui tendit ses doigts tremblants.

« Merci pour l'armée, conclut-il gaiement, les Sœurs sont nos bons génies. »

Et après s'être incliné devant elle plus bas encore que devant la femme de son général, il reprit sa place sans s'occuper de son voisin.

Les baigneurs avaient suivi d'un œil attentif ces deux scènes si différentes... Pas un mot ne fut prononcé. Le Dominicain lui-même restait silencieux, mais son regard s'attachait avec une douceur croissante sur la figure franche et résolue du jeune homme. Cependant incapable de se contenir :

« O Merci ! lui dit-il enfin, c'est bien !

— Elève d'Arcueil, répondit l'officier... »

Les Petites Sœurs venaient de se rejoindre au bout de la table : la quête était finie... Elles saluèrent les baigneurs et des deux mains tenant les plats remplis de pièces, elles firent quelques pas dans l'immense salle. On leur souriait maintenant, et, au passage, quelques nouvelles offrandes vinrent encore augmenter la recette... Leur simplicité, leur douceur, surtout l'action du jeune officier avaient triomphé de l'égoïsme mondain. La sympathie de ces blasés était momentanément acquise aux Petites Sœurs.

Au milieu de la salle à manger, elles s'arrêtèrent tout à coup... Le professeur se tenait debout devant elles.

« On vient de me donner une leçon méritée, dit-il d'une voix haute et ferme, je vous demande pardon, Petites Sœurs, à vous spécialement que j'ai insultées. »

Et, en achevant ces mots, il glissa sous les pièces un billet de cent francs.

La Petite Sœur leva sur lui un regard plein de reconnaissance.

« Merci, merci, murmura-t-elle encore. »

Un instant après, elle et sa compagne avaient disparu.....

Cette histoire vraie s'est passée dans une des stations thermales les plus connues... « Qu'avez-vous éprouvé sous l'insulte ? demandai-je un jour à l'héroïne de ce récit, hélas ! bien loin maintenant. — Curieuse ! répondit-elle... Bah ! je puis bien vous le dire... D'abord un *quelque chose*, ce *quelque chose* de la bête qui n'aime pas le fouet... C'est ce *quelque chose* qui m'a fait monter aux yeux cette sotte larme... Puis, tout de suite après une immense, oh ! une immense joie... Ces petites croix-là sont délicieuses à porter quand on songe à Notre-Seigneur, qui a souffert un million de fois plus. »

C'est le mot de la fin.

Lecteur, après le mouvement de la bête, avons-nous la générosité de la chère Petite Sœur ?

ŒUVRES DE SAINT THOMAS



Nous demande de publier la note suivante :

Dans le cours de la dernière semaine de juillet, le Rme Père général des Dominicains a présenté au Pape le dixième volume de la grande édition des *Œuvres de saint Thomas*, entreprise, il y a vingt ans, par ordre de Léon XIII. On sait que ce travail est spécialement confié à l'Ordre des Frères-Prêcheurs depuis la mort du cardinal Zigliara, dont les Dominicains étaient, dès le premier jour, les collaborateurs zélés. Avec le Saint-Père nous osons féliciter les savants et infatigables Frères-Prêcheurs qui poursuivent avec tant de constance et avec une compétence remarquable la tâche ardue, à la fois si modeste et si glorieuse, à laquelle les attachent et l'obéissance religieuse et des aptitudes spéciales admirablement développées par un labeur obstiné ! »

Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	24	SEPTEMBRE	— L'Assomption.
MARDI	26	“	— St-Placide.
JEUDI	28	“	— St-Philippe.
SAMEDI	16	“	— Maisonneuve.